



Relevé de Conclusions CDN du 29 et 30 mars 2018

A partir du débat général, le CDN estime nécessaire de continuer à expliquer que le projet libéral de Macron ne répondra pas aux promesses d'une société meilleure pour chacun-e, comme celui de Blanquer ne répondra pas à la démocratisation de la réussite scolaire et qui est mortifère pour notre discipline.

Fonction publique

Après l'importante mobilisation du 22 mars, la déclaration commune des 7 fédérations de fonctionnaires et celle de la FSU à propos du document d'orientation présenté par G. Darmanin pour «Refonder le contrat social avec les agents», le Ministre a annoncé que le document serait revu. Une nouvelle réunion sera programmé début avril... Si le gouvernement n'adresse pas de signaux forts l'interfédérale appellera à mettre partout en débat avec les personnels toutes les formes d'actions et d'interventions envisageables.

Une nouvelle réunion des 7 fédérations de fonctionnaires est programmée le 3 avril dans l'unité la plus large sur la base de la démarche engagée ces derniers mois. Elles feront à cette occasion le bilan de la réunion du 29 mars et définiront le plan d'action nécessaire au regard de la situation.

Plan d'actions spécifiques

Le CDN décide de poursuivre la campagne des communiqués de presse, d'actions médiatiques, de lettres aux députés et sénateurs, et des interventions systématiques dans les conseils d'administrations. Toutes les sections départementales et académiques doivent s'organiser pour permettre de façon prioritaire la mise en place du plan d'action spécifique. Les militants doivent aller à la rencontre des équipes pour les mobiliser. Il nous faut atteindre les 1000 communiqués de presse avant le prochain CDN (modèles disponibles sur le site du SNEP-FSU). La poursuite du plan d'action spécifique dépend de la réussite de cette phase de mobilisation.

Le SNEP-FSU décide d'ores et déjà l'organisation d'une journée nationale d'expression publique prenant la forme d'un meeting national autour du CDN des 14 et 15 juin.

Emploi

Comme nous l'avions dénoncé au CTM de décembre 2017, les DHG sont en recul. En particulier en CLG où le H/E est en baisse dans 2/3 des collèges. Cela se traduit soit par la poursuite de l'augmentation des effectifs dans les classes (65% des collèges) soit par la réduction des « marges » par division (56% des collèges). Et dans plus de 50% des cas c'est la double peine avec à la fois augmentation des effectifs dans les classes et diminution des marges. Le CDN dénonce ces nouvelles dégradations des conditions de travail des enseignants et d'étude des élèves qui mettent à mal le « tous éduqués » ! Cela crée un climat délétère dans les établissements, de la souffrance au travail, un accroissement des inégalités et de l'échec scolaire.

Dans de nombreux départements des suppressions de postes en EPS sont à déplorer ainsi que la volonté de ne pas en créer. Associé à la baisse du nombre de postes au concours, au refus du ministère d'éditer une liste complémentaire, à la mobilisation de près de 65 postes de second degré pour augmenter les moyens en STAPS, la situation de l'emploi en EPS est redevenue critique. Les orientations actuelles du gouvernement font le choix de la précarité par le recours accru aux contractuels en lieu et place d'emploi de titulaires. Dans cette période CTSD et CTA sont appelés à étudier les suppressions créations de postes.

Dans le prolongement des actions lors des CA sur les DHG, le CDN appelle à poursuivre la bataille pour l'emploi et les recrutements dans ces instances. Afin de peser sur les recrutements 2019.

Un bilan national des besoins sera réalisé.

Syndicalisation

Ce CDN marque l'atteinte du final de l'an passé (9886) qui sera donc franchi ! C'est une très bonne nouvelle pour l'avenir du SNEP et des luttes.

Le SNEP-FSU enregistre une augmentation de :

- nouveaux Adhérents dont 45% ont moins de 35 ans,
- l'adhésion des stagiaires qui augmente de 7 points
- la resyndicalisation (nouveaux et fidèles)

La « barre » des 10 000 peut être atteinte, et dépassée avec un renforcement et un renouvellement des adhérents au SNEP-FSU, si nous poursuivons nos efforts.

Avec 1833 nouveaux, la « barre » des 2000 n'est plus très loin. Le signal sur les nouveaux adhérents doit nous conforter dans notre activité.

Le CDN appelle les sections départementales et académiques prendre contact avec les NAJ, quelques non adhérents pour proposer l'adhésion en fin d'année et contribuer à un renforcement **exceptionnel** du SNEP-FSU.

Formation

Le stage « **Des S2 nouveaux S2 nouveaux militants** » des 2, 3 et 4 Juillet 2018 à Dunières sur Eyrieux sera un temps fort de formation militante et de « renforcement des structures départementales » acté au congrès de La Grande Motte.

60 places seront disponibles, chaque section départementale doit préparer dès à présent sa participation au stage dans une perspective de renforcement de l'outil et de l'activité syndicale. L'impulsion et le suivi par les sections académique est indispensable. Une note sera envoyée rapidement.

DNB

Malgré plus de 30 000 signatures de notre pétition « Je veux que ma note compte », le ministère persiste dans son refus de reconnaître pleinement la culture physique sportive et artistique à travers une prise en compte spécifique de l'EPS au DNB. Le SNEP-FSU invite les équipes à faire vivre les épreuves militantes d'un DNB EPS à l'aide d'épreuves commune à toutes les classes de 3^{ème}.

Les équipes pourront saisir cette occasion pour remettre aux élèves un brevet d'EPS. Des exemples sont disponibles sur le site du SNEP-FSU.

Le SNEP-FSU travaille pour proposer un DNB alternatif qui sera adressé à toute la profession pour une mise en place en 2019.

LSUN

Le positionnement des élèves par rapport aux compétences dans le LSUN est chronophage pour les enseignants, illisible pour les parents et les élèves et méprise les acquisitions réalisées dans les disciplines.

Si le rapport de forces le permet localement, nous invitons les équipes à refuser de le renseigner. A défaut, nous les invitons à tout valider et rendre ainsi le LSUN inopérant.

Le SNEP-FSU demande le retrait du LSUN dans sa forme actuelle et exige sa remise à plat.

Le CDN appelle les équipes à contester cet outil dans les conseils d'administration et les conseils de classe avec les collègues des autres disciplines et les parents d'élèves.

A cette fin, la « motion LSUN » (sur le site) est à réactiver pour les conseils de classes et les conseils d'administration à venir.

Lycée

La réforme du bac va désorganiser durablement le lycée pour le rendre encore plus inégalitaire. Faite dans la précipitation, portée par une logique budgétaire, destinée à supprimer des postes, elle est caractérisée par l'annonce totalement arbitraire de Macron de réduire à 4 le nombre d'épreuves terminales. Cette réforme dénature le baccalauréat dans sa fonction de premier diplôme universitaire en le rendant plus local avec des disparités entre les enseignements, les établissements et les territoires. Nous refusons la généralisation à hauteur de 40% du contrôle continu, car il tente à dénaturer voire à marginaliser certaines disciplines dans leur contenu d'enseignement comme dans leur modalité d'évaluation. Loin de réduire la pression évaluative, le contrôle continu et les épreuves anticipées vont mettre les élèves en situation d'évaluation permanente.

Concernant l'EPS, Nous savons déjà que le poids de notre discipline va fortement baisser dans la certification. D'autre part, cette nouvelle organisation supprime des enseignements d'exploration et de complément qui offraient aux élèves l'occasion d'un véritable approfondissement en EPS. Plus d'une centaine d'établissements sont impactés, le travail mené nié. C'est aussi à court terme la suppression d'une centaine de postes dans la discipline. Enfin, alors que toutes les autres disciplines du lycée disposeront d'un enseignement « lourd » de spécialité, l'EPS est la seule exclue du dispositif.

C'est, après la dissolution de l'EPS dans le DNB, une nouvelle attaque frontale contre la discipline, interdite d'approfondissement, privant volontairement de nombreux jeunes de voies originales de réussite leur permettant de s'engager très souvent avec succès dans le supérieur dont la filière STAPS.

Nous appelons les collègues, les élèves et les parents d'élèves à se mobiliser contre cette mauvaise décision, sous toutes les formes : alertes à la presse, motions, courriers au ministre... et pourquoi pas aller jusqu'à la grève si la décision est prise collectivement.

Enseignement supérieur

Sur le plan général, le SNEP-FSU poursuit et cherche à construire des actions avec les collègues sur ses propres secteurs (STAPS, SUAPS) contre Parcoursup, contre la loi ORE et il participe aussi à celles organisées par le SNESUP-FSU (avec le SNASUB, le SNCS,...) ainsi que dans le cadre de l'intersyndicale de l'ESR. Par ailleurs le SNEP-FSU travaille à mettre à jour la carte scolaire dans l'ESR pour les enseignants d'EPS avec le recensement des postes, des affectations et des contacts des collègues.

SUAPS

En SUAPS, face à l'institutionnalisation dans la loi ORE de la contribution vie étudiante (CVE) qui n'est toujours pas déclinée par un décret pour sa mise en œuvre, le SNEP-FSU agit. Cela se combine avec les restructurations des établissements universitaires et leur service qui diluent les SUAPS. Le SNEP-FSU continue à échanger et à informer les collègues des dangers concernant les SUAPS et leurs missions de service public d'EPS. Il questionne et contredit le MENESR sur cette question en

montrant que la réponse n'est pas adaptée pour la démocratisation des APSA et la formation complète et équilibrée des étudiants.

STAPS

Le CDN salue les mobilisations des STAPS de Brest, Rennes, Rouen... ayant permis d'obtenir des moyens supplémentaires.

Les STAPS doivent continuer à exiger partout les moyens nécessaires pour des formations de qualité. Discipline universitaire toujours sous-encadrée, les moyens dégagés ici ou là, souvent d'ailleurs suite à des mobilisations fortes, sont insuffisants. Il faut le faire savoir. Le gouvernement étant très attentif aux échos dans la presse, nous appelons les collègues, avec les étudiants, à communiquer publiquement le plus largement sur les besoins effectifs dans chaque UFR.

Le SNEP-FSU appelle à assurer la diffusion et la réussite de l'enquête sur l'orientation des filles et des garçons en STAPS initiée par le SNEP, le Centre EPS et société et des équipes de recherche.

Retraité-es

Face au mépris affiché par le gouvernement, les retraité-es vont continuer leur mobilisation dans un cadre unitaire initié par le groupe des 9.

Sport

Les orientations du CNDS (baisse des crédits et recentrage des priorités excluant le développement du sport pour le plus grand nombre) ont été validées par le CNOSF. Suite aux prises de positions de certains CROS et CDOS contre ces orientations, nous appelons les collègues à se saisir de l'effervescence actuelle. Il s'agit de mettre en avant nos revendications communes sur le "sport pour tous", développé et promu à la fois à l'Ecole (EPS) et dans les clubs.

Equipements

Les JOP 2024 en France vont entraîner des dépenses considérables en matière d'équipements sportif pour la pratique de haut Niveau. Le SNEP a décidé de se saisir de cette occasion pour rappeler aux pouvoirs publics leurs obligations en matière d'équipements sportifs pour l'EPS, l'enseignement obligatoire tout au long de la scolarité.

Le 1^{er} ministre vient de reconnaître dans un courrier au président du CESE l'insuffisance d'équipements sportifs en lui demandant de faire des propositions d'ici la mi-juillet 2018.

100 actions SNEP Equipements spectaculaires d'ici la fin de l'année scolaire

Dans chaque département :

au moins 1 action médiatique assortie de revendications (carton rouge-jaune ou vert, natation « à sec », rencontres sportives sur l'espace public, inauguration de pose de la 1^{ère} pierre d'un gymnase...en carton, communiqué de presse avec photos, etc...)

Un kit Equipements va être adressé à tous les S2 et S3 comprenant notamment

- un modèle de lettre au 1^{er} ministre (sur la saisine au CESE)
- un autre pour le président du CESE, l'EN, les pouvoirs publics
- les fiches équipements et natation du dossier de presse

Carrières

Le SNEP est la seule organisation syndicale pour l'EPS à pouvoir assurer un suivi des collègues sur toutes les opérations de gestion.

Le contexte des élections professionnelles nous amène à développer et renforcer ce suivi personnalisé et les CAP doivent être l'occasion de réaffirmer nos mandats politiques sur les carrières et les salaires. Chaque académie veillera à produire des comptes rendus permettant aux collègues de se repérer dans les orientations syndicales.

Ainsi lors des opérations concernant la hors classe et la 2eme classe exceptionnelle, nous devons rappeler notre attachement à un déroulement de carrière sur un seul grade mais aussi être force de propositions lors des CAP pour promouvoir les plus âgés et assurer les rotations, pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la hors classe.

Chaque académie veillera à rencontrer les IPR, et le recteur (DRH, chef de DPE°) pour faire avancer les dossiers et s'assurer en amont des CAPA de certaines orientations. Dans quelques académies et sous la pression syndicale les rectorats ont fait le choix de promouvoir les plus anciens.

Chaque académie enverra aux collègues promouvables à la classe exceptionnelle un mail type (écrit par le national) afin de l'informer du calendrier des opérations et de nos revendications.

Saint Martin

Plus de 6 mois après le passage de l'ouragan Irma, la situation reste dramatique. Les discours rassurants et volontaristes du gouvernement ne masquent pas une réalité objective, rien ou très peu est fait pour reconstruire et rétablir la situation. Les interpellations multiples et répétées du SNEP-FSU sont restées lettres mortes, c'est inacceptable ! Nos collègues en souffrance personnelle dans des conditions de vie parfois difficiles sont empêchés professionnellement par l'inaction du gouvernement et des autorités locales. Manque de matériels, installations sportives détruites, VS à 0..., la situation est catastrophique et ce sont des milliers de jeunes qui ne bénéficient pas des conditions d'étude et d'éducation auxquelles ils ont droit. Le SNEP-FSU et le SNES-FSU présent sur l'île il y a quelques semaines construisent un dossier revendicatif à destination du Ministère de l'Education nationale.

Le CDN du SNEP-FSU renouvelle tout son soutien aux collègues de Saint Martin.

Adopté à l'unanimité